IMAGE DU PARC AUPRÈS DES HABITANTS : IDÉES REÇUES ET FAIT RÉELS

Amélie-Charlotte Cogniet, élève ingénieur, Institut Supérieur d'Agriculture de Lille
Philippe Andlauer, directeur du Parc naturel régional des Causses du Quercy

« Le Parc ? on ne sait pas ce qu'il fait ! / Je n'ai jamais compris à quoi ça servait / Ca apporte des contraintes / C'est pour les fleurs et les petits oiseaux / C'est un peu comme l'ONF, non ? / Le problème, c'est la communication ». Que n'a-t-on entendu ces affirmations péremptoires, le plus souvent négatives, sur les Parcs naturels régionaux en général, sur celui des Causses du Quercy en particulier ? Négatives, parce que la critique est probablement aisée. Ou que les défenseurs des Parcs se font plus discrets, eux que l'on entend parfois dire au détour d'une discussion qu' « un Parc est une chance pour le territoire », qu' « heureusement qu'on a le Parc pour nous aider », qu' « avec le Parc, on défend une autre idée du développement ». Seraient-ils des représentants d'une majorité décidément toujours silencieuse ? L'étude présentée essaie de faire la part des choses. Et ses résultats peuvent surprendre.

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a souhaité connaître le point de vue des habitants autour d'une question centrale : « quelle image avez-vous du Parc ? ». Mesurer le degré de connaissance que les habitants avaient du Parc quinze ans après sa création, évaluer le taux de satisfaction ou de déception au vu des actions conduites, disposer d'un retour sur sa politique de communication… tels étaient les principaux champs d'une étude confiée à Amélie-Charlotte Cogniet, étudiante en 3ème année de l'ISA de Lille, lors d'un stage de 4 mois effectué au Parc entre mars et août 2014. Avec comme objectif second à peine caché, d'espérer pouvoir tordre le cou à quelques idées reçues, ou toutes faites, de celles que l'on assène histoire d'éviter de se poser trop de questions.

Un travail d'enquêtes auprès des habitants a été conduit sous deux formes :

- Un questionnaire courrier a été envoyé à 350 habitants du territoire du Parc, sur la base de la méthode dite des « quotas », qui a notamment tenu compte du poids relatif de la population de chaque commune pour déterminer le nombre d'enquêtes à y effectuer. Puis les personnes ont été tirées au sort dans l'annuaire. Le questionnaire était composé de 45 questions. Une enveloppe timbrée pour le retour était jointe à l'envoi. Le taux de réponse fut cependant faible avec seulement 41 questionnaires reçus (12%).

- Une seconde enquête a été réalisée « sur le terrain » sur les marchés du territoire. 102 personnes ont été interviewées à partir d'un questionnaire réduit à 25 questions afin de ne pas mobiliser les personnes sur un temps d'interview trop long.
Un traitement statistique des réponses a été effectué sur les 25 questions communes aux deux enquêtes (n=143). On s'est limité à une analyse de tendances pour les 20 questions complémentaires de l'enquête courrier, le nombre de réponses (n=41) étant trop faible pour justifier d'une approche statistique.

1-Le Parc, cet inconnu ?

A la question « connaissez-vous le Parc des Causses du Quercy », 98, 61% des personnes interrogées répondent par l'affirmative, tandis que 63% déclarent connaître son logotype (la main dans l'ovale vert).
Si l'on s'en tient aux seules réponses courrier pour des questions plus précises, une petite majorité (n=23) des 41 enquêtés est capable de situer la géographie du Parc correctement ou assez correctement (en citant plus de quatre villes portes sur 7). 9 d'entre-eux sont en mesure de préciser que le Parc compte une centaine de communes, voire en donnent le nombre exact de 102.

A la question « selon vous, quelles sont les principales missions ou principaux domaines d'intervention du Parc des Causses du Quercy ? », la réponse est à 43,35% la « protection de la nature et de l'environnement ». Loin derrière, on trouve la « préservation du patrimoine » (15,71%) et le développement économique (12,85%), puis les animations (6,99%), l'eau et l'assainissement (3,57%). 3,57% des réponses évoquent les « contraintes et interdictions » tandis qu'une part non négligeable de l'échantillon (12,85%) n'est pas en mesure de se prononcer.

Dans le but de cerner les idées ou les valeurs que les habitants accolent d'eux-mêmes à la structure, une question plus ouverte encore était posée dans l'enquête courrier : « quand on vous dit 'Parc naturel régional des Causses du Quercy, à quoi pensez-vous ? ». 17 réponses peuvent être rassemblées sous le vocable de « l' agir » : « des actions », « une volonté d'agir », « des valeurs que je partage », « développer le territoire », « protéger le territoire »… Selon 10 retours, l'idée force est celle de l'identité : « c'est chez moi », « la défense des Causses », « la fierté d'y habiter »… Si l'on dénombre 12 non-réponses à cette question, seuls 2 courriers font état d'une vision négative : « des contraintes ».

Ces premiers chiffres sont étonnants et remettent en cause l'idée reçue que le Parc est mal connu. Les habitants savent dans leur grande majorité qu'ils habitent dans un Parc, et plus précisément dans le Parc des Causses du Quercy, un Parc qu'ils identifient bien en termes institutionnel (logo) même si c'est dans une moindre mesure sur le plan géographique. Mais là encore, les résultats sont loin d'être médiocres.

Ces chiffres démontrent aussi une appréciation relativement fidèle du rôle du Parc. Certes, son image « verte » est probablement surestimée mais elle correspond manifestement à un imaginaire habituel des habitants autour de l'idée de Parc et peut-être à une communication, ou une forme de communication, qui place l'environnement ou la nature au cœur des principaux messages délivrés. Reste que le faible score du développement économique alors que le Parc investit beaucoup dans le tourisme et l'artisanat, et l'absence de la culture, autre secteur d'intervention privilégiée du Parc, peut légitimement constituer une déception pour les décideurs du Parc tenant d'une politique qui se veut relever du développement durable, à savoir équilibrée entre les volets environnemental, social et économique.

©Les Cubiténistes

A l'inverse, les habitants ne voient que très marginalement le Parc comme un « faiseur de règles et de contraintes », un « empêcheur de développer en rond », « un porteur d'interdits », qualificatifs pourtant largement entendus ici ou là. Les personnes enquêtées se seraient-elles retenues de les évoquer ? Ou ceux qui les professent ne représenteraient-ils qu'une minorité, agissante certes, mais une minorité quand même ? On peut probablement trouver dans les autres réponses, cette fois positives à l'égard du Parc, que ce soit en termes d'actions comme d'appartenance, quelques éléments de réponse à cette question.

2-Le Parc, cet objet territorial non identifié ?

Il paraissait utile de connaître l'appréciation que les habitants portaient sur l'action du Parc (« pensez-vous que le Parc joue un rôle fort/moyen/faible »), au regard de ses différents secteurs d'intervention.
C'est dans les domaines de la biodiversité, mais aussi du tourisme, du paysage et de la forêt que les habitants estiment l'intervention du Parc forte. Et c'est en matière agricole, de commerces et de services et d'action sociale qu'ils la jugent la plus faible. Un second niveau de lecture (cumul des % forts et moyens ou moyens et faibles) permet de relever que le Parc est perçu aussi comme agissant dans les domaines de l'urbanisme, de la culture, de l'eau, de l'architecture et de l'éducation, mais à l'inverse peu présent en matière d'artisanat ou d'énergies renouvelables.

Ces résultats amendent quelque peu la vision « instantanée » des enquêtés sur l'action du Parc : le tourisme, la culture, l'urbanisme, l'architecture et l'éducation sont mieux notés. Mais ils interrogent aussi : l'action du Parc en matière forestière semble surestimée au vu des actions réellement menées dans ce domaine, à l'inverse du secteur agricole où le rôle du Parc est jugé moyen ou faible alors que le Parc y conduit de multiples actions (agri-environnement, pastoralisme…). Mais peut-être ces actions sont-elles jugées moins structurantes ou moins visibles que les politiques de filières (ovins, canards) ou d'AOC (agneau, vin) hautement réputées ?

Sur le plan de la pratique, les habitants voient le Parc comme :

- un animateur de territoire (à 76,92%).

- mais aussi comme conseilleur (à 69,93%).

- et même comme un financeur (à 41,95%), cette appréciation tordant une fois encore le cou à l'affirmation selon laquelle « le Parc ne finance rien ». Mais assez curieusement, les habitants estiment que ces financements vont avant tout aux associations alors que dans la pratique ils s'adressent davantage aux communes ou aux acteurs économiques. Il y a là une vision manifestement erronée de l'action du Parc de la part de la population.

- menant des actions plutôt classiques : seulement 17,48% des réponses les estiment novatrices, ce qui peut être décevant au vu de la mission d'expérimentation et d'innovation des Parcs.

- et des actions assez éloignées des habitants (47,55% des réponses) contre 18,88% qui les estiment proches, 33,56% ne se prononçant pas : un résultat là aussi décevant dans la mesure où les Parcs revendiquent une proximité de terrain avec les habitants. Mais celle-ci semble insuffisante.

©P. Andlauer

A la question de savoir si les habitants étaient en mesure de citer une action concrète du Parc, 48,25% des enquêtés ont répondu par l'affirmative tout en en citant au moins une : les plus souvent mentionnées sont les animations et les sorties découvertes relevant du programme des Causseries, un paradoxe car il s'agit d'une action « culturelle », mais aussi les actions en matière de restauration de petit patrimoine, d'architecture ou de paysage, les animations scolaires, les journées évènementielles ou l'action du Spanc. Certes, une majorité (51,74%) ne pouvait évoquer une action précise, ce qui peut interroger pour une structure de terrain qui a 15 ans d'existence, mais on peut aussi voir le verre à moitié plein en se disant que finalement ce résultat n'est pas si décevant que cela au regard du poncif souvent entendu « le Parc, on ne sait pas ce qu'il fait ». Eh bien les faits sont têtus : près de la moitié de la population a connaissance d'au moins une action du Parc.

On a poussé l'exercice jusqu'à proposer aux enquêtés une quinzaine d'opérations réalisées sur le territoire par le Parc ou par d'autres structures, en leur demandant de signifier si le Parc en était l'auteur. Le résultat ne s'est pas révélé concluant cette fois. Le taux de non-réponse (« ne sait pas ») a tourné autour de 60%, variable selon les actions. Les taux de bonnes réponses (création d'associations d'éleveurs pour reconquérir les espaces embroussaillés, création de la boucle de randonnée Rocamadour-Padirac, Causseries) atteignent difficilement la moyenne (hormis la restauration de murets de pierres sèches, clairement identifiée) alors qu'à l'inverse les habitants ont accordé au Parc un rôle qu'il n'a pas à Pech Merle, dans la gestion du Célé, dans l'organisation du Festival EcoLot toi-même, ou dans la création de la zone d'activités Causses Energies à Séniergues .

Dès lors, on ne s'étonnera guère que les habitants ne s'estiment pas informés des actions du Parc à 52,44%, ce qui signifie tout de même que 46,15% estiment l'être, résultat non négligeable, et qu'ils aimeraient à 72,22% être davantage informés. Cela laisse au Parc une marge de progrès appréciable pour conforter certains de ses outils de communication prisés de la population (affiches, guides, brochures) mais aussi d'en moderniser d'autres, notamment l'information via les médias et son site internet peu visité des habitants même s'il l'est des touristes ; en d'autres termes, une stratégie de communication numérique à construire.

3-Perception globale et attentes ?

La réponse à la question « quelle appréciation globale avez-vous du Parc ? » apporte des résultats plus qu'encourageants, puisqu'à plus de 70% l'opinion se révèle être «très positive » ou « plutôt positive ». Moins de 10% des interrogés ont un avis négatif sur le Parc.

Un petit sondage express complémentaire auprès de 24 automobilistes, qui arborent le logo du Parc sur la vitre arrière de leur véhicule, a permis de confirmer cette tendance : les motivations relèvent de la volonté de revendiquer son appartenance commune aux Causses du Quercy, d'afficher sa fierté d'être dans le Parc ou encore du souhait d'en diffuser l'idée. Un partage clair des valeurs en somme.

En termes de perspectives, les attentes des habitants vis-à-vis du Parc s'expriment de la manière suivante :

- Thèmes le plus souvent cités en priorité 1 : faune-flore et agriculture

- Thèmes le plus souvent cités en priorité 2 : tourisme, artisanat et énergies

- Thèmes le plus souvent cités en priorité 3 : paysage et éducation

On constate finalement un panel relativement équilibré des attentes des habitants qu'il faut mettre en rapport avec la vision du Parc qu'ils peuvent en avoir aujourd'hui, vision principalement tourné vers l'environnement. Le souhait est donc celui d'un Parc, certes centré sur ce qui fait son coeur de métier (biodiversité, gestion de l'espace et des paysages), mais très investi sur l'économie locale qu'elle soit agricole, touristique ou artisanale. Les préoccupations énergétiques et éducatives viennent compléter ce panorama. La culture et l'architecture occupent une position secondaire quoique notable tandis que l'eau, les commerces et les services, la forêt, l'action sociale sont en retrait, ce qui peut surprendre pour les deux premiers secteurs eu égard à l'importance de la ressource en eau du sous-sol karstique d'une part et du rôle crucial que peut jouer un commerce, voire le maintien du dernier commerce, dans les villages quercynois ; sauf à considérer que les habitants ne considèrent pas le Parc comme leader dans ces domaines. Il y aurait là une contradiction avec la Charte qui fait de la préservation de la ressource karstique une priorité des douze prochaines années et qui identifie 7 « espaces de vie et de services » vitaux pour le territoire.

Pour conclure

Le Parc n'avait, depuis sa création en 1999, jamais réalisé d'enquête d'image auprès des habitants ; cette étude vient combler un manque. Elle s'inscrit qui plus est dans l'un des critères d'évaluation de la Charte 2012-2024, « évolution de l'appropriation du Parc par les habitants », qui prévoit une seconde enquête en fin de Charte assortie d'une analyse comparée des deux enquêtes. Il sera ainsi possible de mesurer à 10 ou 12 ans d'écart, entre le démarrage et la fin de la seconde Charte du Parc, l'évolution de l'opinion des habitants envers le Parc quant au partage de ses valeurs, à sa pertinence, à son rôle sur le territoire, à son lien avec la population.

©Les Cubiténistes

Pour l'heure, le travail conduit en 2014 a permis de corriger bon nombre d'idées pré-conçues qui peuvent circuler sur le Parc, mettant à l'inverse en avant une connaissance, une appropriation et un soutien du Parc par les habitants bien meilleure que ne le laisse supposer la rumeur locale. L'étude compose en cela une base d'argumentaires utiles pour les décideurs du Parc. Mais elle a aussi illustré les insatisfactions de la population vis-à-vis du Parc et les attentes qu'elle peut avoir à son égard, en termes d'interventions comme de communication, traçant par là-même des pistes de progrès pour le Parc.

Bibliographie

- Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, *Bienvenue dans la culture Parc*, avril 2014, 40 p.
- Mogultay Annelise, *la technique de l'enquête par questionnaire*, décembre 2006
- Parc naturel régional des Causses du Quercy, *Charte 2012-2024*, octobre 2012, 158 p + annexes http://www.insee.fr:fr/

Photos tirées de la Journée «Fête de la Charte» à Livernon en septembre 2013

***Regards sur le Parc*,**
Bulletin du Conseil scientifique et de prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Edition du Parc naturel régional des Causses du Quercy
Directrice de publication : Catherine Marlas
Numéro 27, mars 2016